



TECHNICIEN SUPERIEUR BIOMEDICAL ORIENTATION MAINTENANCE H/F

Côtes d'Armor,
bord de mer

Agglomération de
115 000 hab.

PARIS 2h15 TGV
RENNES 1h

- Hôpital de référence du Territoire de santé ARMOR
- 3^{ème} établissement de santé breton par son activité

Très beau plateau technique
Toutes spécialités (sauf
Neuro-chirurgie et Chirurgie
Cardiaque)

Lits et places

- 734 en MCO,
- 52 en SSR
- 484 en EHPAD

Maternité et néonatalogie
labellisées IHAB « Ami des
bébés » en 2017 et 2020

Établissement certifié
Niveau A par l'HAS

Informations relatives au poste :

- Type de contrat : **CDD**
- Lieu d'exercice : Centre hospitalier de Saint-Brieuc
Les Centres Hospitaliers de Saint-Brieuc, Paimpol et Tréguier ont un projet de fusion

MISSIONS ET RESPONSABILITES

- Assurer les opérations de maintenance préventive & corrective, ainsi que les opérations de contrôle des équipements biomédicaux visant à réduire les risques de pannes, maintenir les performances des dispositifs, maintenir et améliorer la qualité et la sécurité des soins.
- Contrôler les interventions des prestataires extérieurs.
- Apporter conseil et assistance technique aux utilisateurs d'équipements médicaux.
- Se maintenir formé aux dernières techniques liées à la pratique biomédicale (formations générales et techniques), ainsi qu'à la réglementation dans ce domaine.
- Participer aux astreintes biomédicales.
- Participer à l'évaluation et au choix des équipements médicaux, des consommables et accessoires liés.
- Effectuer la réception, l'installation et la mise en service des équipements médicaux.
- Participer aux réunions institutionnelles et s'intégrer dans la démarche qualité du service biomédical et de l'établissement.

POSITION DANS L'ETABLISSEMENT

Relations hiérarchiques

- Le service biomédical est rattaché à la Direction des Achats et de la Logistique dirigée un Directeur Adjoint et placé sous l'autorité d'un ingénieur biomédical responsable de service.
- L'atelier biomédical est placé sous la responsabilité d'un technicien supérieur biomédical, responsable d'atelier.

Relations fonctionnelles

- Responsables, médecins et cadres de santé, des services médicaux et médico-techniques
- Fournisseurs des équipements biomédicaux, prestataires externes et organismes de contrôle
- Services Techniques, Logistiques, Economiques et Informatiques
- Hygiénistes, Personne Compétente en Radioprotection

FORMATION ET/OU EXPERIENCE REQUISE

Niveau requis : Bac +2/3.

Diplôme de premier cycle d'études supérieures dans une spécialité technologique (maintenance industrielle, électronique, électrotechnique...) intégrant ou complété par une formation spécialisée dans le domaine biomédical.

SAVOIRS, APTITUDES ET COMPETENCES REQUISES

- Connaissances approfondies en biomédical et électronique.
- Connaissances opérationnelles en anatomie & physiologie, anglais technique, automatisme, fluides médicaux et GMAO
- Connaissance générale en procédure achat et en démarche qualité
- Aptitudes à l'écoute (relations avec les médecins, cadres et personnels soignants utilisateurs d'équipements médicaux), disponibilité, contacts humains (collègues, soignants, fournisseurs), esprit d'équipe.
- Conscience professionnelle, sens des responsabilités et de la gestion, autonomie, esprit d'initiative.
- Discrétion professionnelle, adaptabilité, dynamisme.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste à temps plein.
- L'atelier biomédical fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h, le samedi et les jours fériés de fonctionnement de la dialyse de 8h à 16h (1 seul agent présent le samedi et jours fériés indiqués)
- Des travaux particuliers, notamment sur les centrales d'eau de dialyse, peuvent ponctuellement être programmées la nuit et le dimanche.
- La durée annuelle de travail est de 1 575 heures, avec des durées hebdomadaires moyennes de 38 heures et 17 jours de RTT.
- La durée normale quotidienne de travail est de 8 heures, de 8 h. à 16 h. Elle est de 10 heures, de 8 h. à 18 h. pour le technicien d'astreinte en soirée. Elle est de 6 heures, un jour sur cinq en moyenne, pour respecter les durées annuelle et hebdomadaire.
- Une astreinte à domicile est montée par les techniciens biomédicaux pour assurer une disponibilité biomédicale 24 h. / 24. L'astreinte impose un délai maximum de déplacement de 20 minutes entre l'appel téléphonique et l'arrivée sur l'établissement. Une chambre est à disposition de l'agent d'astreinte sur le site de l'établissement si besoin.

Pour plus de renseignements, contacter :

Monsieur Johann LE LAY, Ingénieur Biomédical, Responsable de service : 02.96.01.78.65

Pour postuler, envoyez votre CV et une lettre de motivation :

Par email à : recrutement.drh.stbrieuc@armorsante.bzh
Ou par courrier à : Madame JARY
Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Saint-Brieuc
10 rue Marcel Proust
22027 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

Plus d'infos

www.ch-stbrieuc.fr
www.mairie-saint-brieuc.fr
www.baiedesaintbrieuc.com